

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Programme des constructions 1995 (MCF 95.022)**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Füzesséry, Alexandre

## Bevorzugte Zitierweise

Füzesséry, Alexandre 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Programme des constructions 1995 (MCF 95.022), 1995*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 06.04.2025.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Landesverteidigung</b>	1
Militärorganisation	1

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Landesverteidigung

### Militärorganisation

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 17.10.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Le Conseil fédéral a présenté son message relatif au programme des constructions 1995. En recul par rapport à 1994, celui-ci se monte à **un total de CHF 159 millions**. De cette somme globale, CHF 89.4 millions seront consacrés à des bâtiments destinés à l'instruction, 66.3 millions à des constructions pour les troupes d'aviation et 3.2 millions à des crédits additionnels (modifications de projets et renchérissement). Les crédits relatifs à l'instruction doivent notamment servir à des constructions, rénovations ou agrandissements des places d'armes de Frauenfeld (TG), Brugg (AG), Sankt Luzisteig (GR) ainsi que du Centre d'instruction pour cadres supérieurs de Lucerne/Kriens. Comme en 1994, les sommes dévolues aux troupes d'aviation seront essentiellement affectées à des constructions nécessaires à l'avion de combat F/A-18. Rejetant la proposition du député argovien Moser (pdl) de réduire les crédits additionnels à CHF 200'000, **le Conseil national a adopté facilement ce programme** malgré l'abstention de nombreux socialistes et écologistes, peu enclins à voter en faveur de dépenses militaires suite à l'invalidation décidée peu auparavant de leur initiative populaire. **Le Conseil des Etats a également adopté le programme à l'unanimité.**<sup>1</sup>

---

1) BO CE, 1995, p. 901 ss.; BO CN, 1995, p. 1418 ss.; FF, 1995, II, p. 1205 ss.; FF, 1995, IV, p. 572 ss.; Presse du 21.3.95.